



Changeons de point de vue sur l'eau !

CAPTAGE DE QUIÉRY-LA-MOTTE (62)

Des arbres et des abeilles pour la reconquête de la qualité de l'eau du champ captant de Quiéry-la-Motte

Particulièrement vulnérable alors même qu'il dessert près de 130 000 habitants, le captage de Quiéry-la-Motte fait l'objet depuis plus d'une décennie de toute l'attention de la Communauté d'agglomération d'Hénin Carvin, qui met aujourd'hui l'accent sur des actions préventives originales, développement durable oblige. Jean-Pierre Corbisez, son président, témoigne...

UN BASSIN VERSANT VULNÉRABLE

Les ressources en eau souterraine et de surface de la vallée de l'Escrebieux sont directement liées. Les échanges entre la nappe, les sols et les eaux de surface sont permanents.

Les teneurs en nitrates, mesurées dans l'eau souterraine, sont parfois si élevées qu'elles obligent notre collectivité à traiter l'eau avant de la distribuer. C'est pourquoi, une usine de dénitratisation a été mise en place en 2001. Leur présence dans l'eau de nappe est liée aux activités humaines : l'agriculture intensive des années 80, l'insuffisance d'assainissement domestique, les rejets industriels et artisanaux non maîtrisés sont autant de sources de pollution.

Les teneurs en nitrates continuent de dépasser légèrement la norme ce qui incite à rester vigilant.

UN BOISEMENT DE PLUS DE 45 HA POUR PROTÉGER L'EAU

Depuis dix ans notre collectivité s'est engagée dans la protection de cette ressource, elle a acquis les 46 ha du périmètre de protection immédiate.

Un espace boisé : «Le Marais» a été créé pour préserver cette ressource irremplaçable. Nous avons souhaité un site propice à la diversification de la faune et de la flore, permettant de concilier protection de la ressource en eau et utilisation de cette zone par les promeneurs, cavaliers, vététistes et chasseurs.

Plus de 75 000 arbres et arbustes d'essences nobles régionales sont plantés, 9 ha de prairies ont été installés et plus de 4 km de chemins de randonnées nouvellement créés.

DES ABEILLES POUR POLLINISER LA FLORE ARBORESCENTE, ARBUSTIVE ET HERBACÉE

Afin de développer la biodiversité et de sauvegarder une espèce indispensable à la pollinisation des cultures vivrières, notre collectivité, dans le cadre du Plan Climat, a déployé un Plan Pollinisateur Communautaire.



la première récolte de miel



"Consciente que l'eau est un enjeu majeur, notre collectivité s'est engagée dans la protection de son champ captant"

Jean-Pierre CORBISEZ,
Président de la Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin (CAHC) - Maire de Oignies (62)

Aujourd'hui, le site de Quiéry-la-Motte est une réserve de biodiversité composée d'une multitude de milieux naturels gérés dans le respect de l'environnement. Dans cette logique, cette vaste jachère apicole nous a permis d'implanter un rucher qui contribue à la pollinisation du boisement, des haies, des pelouses naturelles et des terres agricoles avoisinantes.

Une convention avec des apiculteurs a été signée en avril 2010. Le site du Marais compte 2 apiculteurs et 5 ruches. 50 kg de miel récoltés en 2010 : c'est une première expérience concluante.

Avec l'implantation de ces ruches, nous poursuivons notre démarche de sensibilisation au développement durable. La CAHC, consciente de la raréfaction des pollinisateurs, voit l'opportunité de contribuer au maintien des ruches sur son territoire. Cette innovation en matière de protection de la ressource en eau, de biodiversité et d'éducation à l'environnement est notre contribution à la protection de l'eau et de l'environnement pour les générations futures.

Aire d'alimentation du captage de Quiéry-la-Motte : **10 000 ha**

Périmètre de protection immédiate : **46 ha**

Cours d'eau : **l'Escrebieux**

Surfaces cultivées : **6 800 ha**

Production annuelle : **5 millions de m³**

Communes desservies : **14 communes de la CAHC**

126 000 habitants

75 000 arbres et arbustes plantés en 2004

5 ruches installées en 2010



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

www.lesagencesdeleau.fr